

## AIGLE BOTTE

Classification : Falconiformes, Accipitridés **A092**

### Statuts de conservation et de protection

LISTES ROUGES			Règlementation			ZNIEFF
nicheurs France	UICN Monde	hivernant France	Europe	Monde	France	Aquitaine
VU	LC	NA(c)	DO A1 CITES C1	CBerne A2 CBonn A2 CWashington A2	Art. 3	OUI (1 couple)



### Description de l'espèce

L'Aigle botté, de la taille d'une buse variable, est le plus petit des aigles. Deux formes existent, l'une dite « claire » concerne des oiseaux noir et blanc sur les parties inférieures et l'autre dite « sombre » concerne des oiseaux de couleur marron plus ou moins uni. Longueur du corps : 50 à 57 cm.

Envergure : 1.10 à 1.35 m.

Poids : 500 à 800 g (pour le mâle), 850 à 1 250 g (pour la femelle).

### Biologie, Ecologie

Oiseau nicheur, peu commun à localiser dans les Barthes.

**Habitats :** l'aigle botté fréquente surtout des milieux forestiers ou semi-forestiers entourés d'une mosaïque de prairies, champs ou de bocages. Il installe son nid sur un vieil arbre fréquemment situé en haut d'un versant bien exposé lui permettant un envol aisé.

**Reproduction :** Les parades nuptiales ont lieu en avril. À la fin de ce mois, et dans la première quinzaine de mai, la femelle pond deux œufs. La couvaison dure de 36 à 38 jours et l'envol des juvéniles s'opère entre 50 à 60 jours après l'éclosion. Le départ en migration des juvéniles anticipe d'une quinzaine le départ des adultes.

**Migration :** Les oiseaux nord-pyrénéens gagnent le sud du Sahara en survolant dans la deuxième moitié de septembre les cols pyrénéens. Les retours se font à partir de la mi-mars.

**Hivernage :** En hiver, l'Aigle botté est en Afrique, quelques individus hivernants commencent cependant à être vus en France.

**Alimentation :** Éclectique, il consomme préférentiellement des oiseaux de moyennes et petites tailles, ainsi que des reptiles, mais également de petits mammifères (campagnols). Il chasse aussi bien en sous-bois, qu'en milieu découvert. Des insectes, consommés au sol, peuvent représenter jusqu'à 20% de son alimentation.

### Évolution et état des populations

La population mondiale est estimée à 17 000 couples nicheurs. En Europe, la population évaluée entre 4400 et 8 900 couples est en diminution.

En France, sa population estimée entre 380 et 650 couples est également en diminution.

L'enquête rapaces de France 2000-2002 indique que l'Aquitaine et Midi-Pyrénées accueillent chacun plus de 100 couples reproducteurs avec de fortes densités dans le Béarn de 7 couples/100km<sup>2</sup> et conclut à une stabilité de l'effectif du piémont pyrénéen.

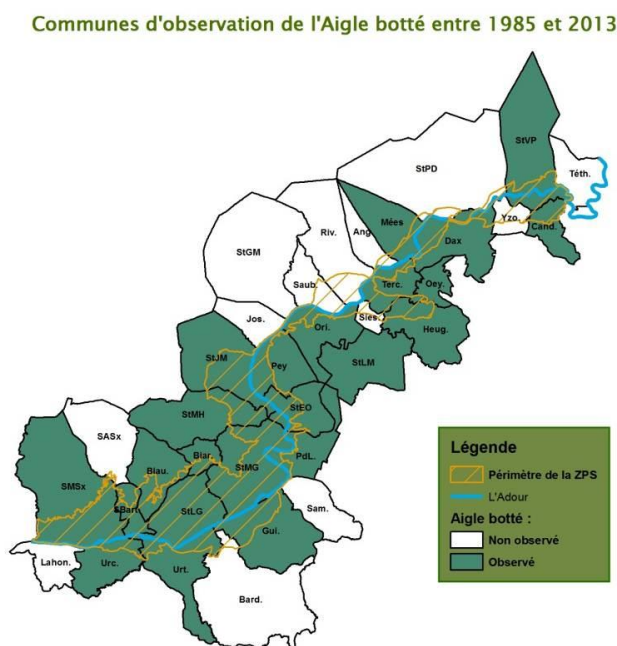
### Données historiques avant 2010

Dans l'atlas aquitain de 1974-84, Petit & Boutet signalent une régression des effectifs dans les années 1970-80 sur la marge septentrionale de peuplement du bassin de l'Adour, qui pourrait correspondre au territoire ZPS des Barthes, et donnent comme cause de la régression, la disparition du milieu bocager. En effet, il n'est pas cité sur les mailles de Pontonx/Adour (XIV 42) incluant les grandes chênaies de Téthieu, Candresse, St Vincent de Paul, etc. Et sur celle de Saint-Vincent de Tyrosse (XIII 43) qui incluent l'ensemble des grandes Barthes de Rivière-Saubusse, Tercis, St Etienne d'Orthe, Pey, St Jean de Marsacq, etc. Autant dire qu'il était quasi absent des Barthes dans les années 1970-80 ! Un biais de prospection peut, selon nous, expliquer en partie cette absence.

De 2000 à 2010, la reproduction de l'Aigle botté sur les Barthes est notée sur 12 communes : Biaudos, Candresse, Dax, Orist, Pey, Rivière-Saas-et-Gourby, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Paul-lès-Dax, Tercis-les-Bains, Urt.

Il semble bien présent sur les zones boisées de coteaux et les grandes chênaies alluviales.

## Carte de répartition de l'espèce sur les Barthes de l'Adour



## État de conservation sur le site

État de conservation en EUROPE		SPEC 3 : Défavorable
État de conservation en FRANCE		CMAP 3 : Défavorable
État de conservation à l'échelle du site	Valeur du site (espèce)	Bonne (B)
	État de conservation (habitats d'espèce)	Excellente (A)
	ENJEU DE CONSERVATION	<b>FORT</b>
	Niveau de risques	Moyen
PRIORITE		<b>P1</b>

Suite aux prospections menées dans le cadre de l'inventaire ZPS en 2012 et 2013, 18 couples nicheurs ont pu être identifiés sur le périmètre d'étude.

## Importance du site

La population des Barthes représente ainsi 18 % de la population d'Aquitaine, d'après l'estimation de l'enquête rapace 2000-2002 et 3 à 5 % de la population française. Le site présente donc un enjeu fort pour cette espèce au niveau national et majeur en Aquitaine.

## Habitats d'espèce Natura 2000

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinionbetuli*

9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91E0\* - Forêts alluviales à *Alnuglutinosa* et *Fraxinuexcelsior* (*Alno-Padion*, *Alnionincanae*, *Salicionalbae*)

91FO - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmulaevis*, *Ulmuminor*, *Fraxinuexcelsior* ou *Fraxinusangustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmieniominoris*)

9230 - Chênaies galicio portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*

## **Menaces potentielles**

Les travaux et les exploitations forestières en période de reproduction (avril à mi-août) ainsi que les activités de tourisme vert (dérangements), sont susceptibles de perturber l'Aigle botté sur ses sites de reproduction.

La disparition des terrains de chasse que sont les prairies et les milieux bocagers peut également influencer la dynamique locale de l'espèce.

## **Préconisations de gestion**

La conservation d'un maillage bocager en périphérie des massifs boisés et le maintien de la diversité des milieux devraient permettre de pérenniser les ressources alimentaires indispensables à la réussite de la reproduction.

La prise en compte de l'espèce dans les actes de gestion forestière.

La mise en place d'un rayon de tranquillité (de 150 à 300 mètres autour de l'aire), serait nécessaire, en conservant une couronne de plusieurs hectares de peuplement forestier mature.